

Aux Pays Bas comme en France, une droite connivente et antidémocratique, hostile au référendum.

Article rédigé par *Liberté politique*, le 06 septembre 2017

[Source : Boulevard Voltaire]

Une fois encore, le sage et digne peuple néerlandais, une des plus vieilles démocraties d'Europe, voit sa volonté cyniquement violée ; en effet, lors du référendum du 6 avril 2016, les Néerlandais avaient voté « non » à 61 % à ce traité. Certes, une partie du traité conclu en juin 2014 était déjà appliquée (septembre 2014) et la partie sur la liberté du commerce l'était depuis janvier 2016.

Désormais, la collaboration dans le domaine de la sécurité, de la justice, de l'immigration, des impôts et de l'enseignement est prétendument renforcée. Avec un gouvernement plus que sulfureux. Certes, encore, les Pays-Bas ont obtenu que soit rajoutée une clause complémentaire précisant que le traité avec l'Ukraine n'ouvre pas droit à celle-ci d'entrer dans l'Union européenne et que les États membres ne seront pas tenus d'apporter des garanties supplémentaires en matière de sécurité ou d'accroître leurs contributions financières. Toutefois, comme aux Pays-Bas ce type de référendum (d'initiative populaire) n'est que consultatif, le gouvernement a estimé que ces réserves ajoutées suffisaient à tenir compte de l'opinion du peuple !

On observera que, aux Pays Bas comme en France, il existe une droite connivente, ploutocratique et antidémocratique qui est hostile au référendum ; les libéraux du VVD et les chrétiens-démocrate du CDA désirent supprimer cette possibilité donnée aux citoyens d'exprimer directement leur avis. Et en France, les partis en place s'y opposent hypocritement.

Aberration économique.

Lors des années 90 et l'effondrement du COMECON, la Commission Delors, déjà si poreuse aux lobbies, avait conclu des rafales de traités de commerce entre l'Union européenne et les pays de l'Est. Ces traités comportaient la libération totale (importations et exportations, sans quotas ni taxes) du commerce pour de longues listes de produits. Le résultat en avait été économiquement désastreux : destructions de filières (notamment agricoles) à l'Est, faillites d'entreprises (PMI) à l'Ouest. Et, bien sûr, enrichissement de négociants et spéculateurs de tous crins.

Faute diplomatique.

Les prétextes tirés de l'affaire de Crimée ou de la guerre civile en Ukraine continuent à être utilisés de façon spéieuse contre la Russie. Pour longtemps, à présent, nous nous sommes coupés de notre grand voisin, allié contre l'islamisme et immense partenaire industriel et scientifique potentiel. Quant au régime corrompu et fascisant de l'Ukraine, il est le seul véritable gagnant, renforcé par ce traité. Et, donc, la chance de régler la

crise interne du peuple ukrainien et de saisir l'occasion historique d'une coopération avec la Russie s'éloigne encore un peu plus.